

Buchillon, le 8 juin 2026

CONVOCATION

Les membres du Conseil Communal et de la Municipalité élus de Buchillon sont convoqués à la séance d'installation des autorités communales pour la législature 2026-2031 le :

Jeudi 18 juin 2026 à 18h00

Lieu : Assermentation à la Chapelle de Buchillon

Première partie sous la présidence de Boris Cuanoud, Préfet du district de Morges

1. Accueil
2. Désignation d'un.e secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutateurs.trices de séance
4. Appel
5. Assermentation des membres du Conseil
6. Assermentation des membres de la Municipalité
7. Assermentation du/de la syndic.que
8. Élection du/de la président.e du Conseil
9. Élection du/de la secrétaire du Conseil

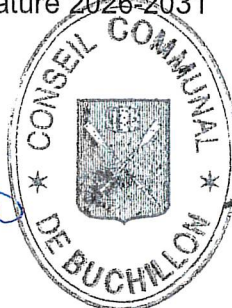
Deuxième partie sous la présidence du nouveau président ou de la nouvelle présidente du Conseil communal

10. Élection du/de la vice-président.e
11. Élection des scrutateurs.trices
12. Élection des scrutateurs.trices suppléant.e.s
13. Élection des membres de la Commission de gestion
14. Élection des membres de la Commission des finances
15. Élection des membres de la Commission d'urbanisme
16. Élection des membres de la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes
17. Nomination des délégué.e.s des associations intercommunales (ASSAGIE, PRM)
18. Nomination des délégué.e.s suppléant.e.s des associations intercommunales
19. Informations relatives à la législature 2026-2031

Au nom du Bureau du Conseil :

Le Président

Beat Schmied



La Secrétaire

Sandra Breitling